

SUR L'USAGE DE LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

L'usage de la lumière électrique, surtout dans les campagnes, est un des plus effectifs facteurs de la civilisation chez l'individu, dans la famille et dans la commune.

Que faut-il à un homme qui veut s'élever dans la moralité et le bonheur?

Qu'il aime mieux la famille que le cabaret.

Qu'il puisse augmenter sans fatigue et sans ennui le travail qui lui incombe, et qui seul peut l'enrichir.

Qu'il voit plus de gaieté dans sa maison.

Qu'il échappe à l'excessive économie, retombant en privation sur les siens.

Or, la lumière électrique contribue puissamment à ce résultat, car elle exerce son influence, en hiver surtout, sur une période de temps qui est presque la moitié de la vie.

C'est autour de la lampe électrique que, le soir, commencent le repos et la vie de famille. Avec cette lampe la lumière est suffisante et agréable. Elle est égale d'intensité pour tous, pour le riche comme pour le pauvre, et ce n'est pas une mince satisfaction que cette égalité devant la lumière, qui perpétue sans discontinuité les dons du soleil, qui sont aussi égaux pour tous.

Les enfants sont plus incités à l'exécution de leurs devoirs scolaires.

Les petits sont mieux surveillés et regardent avec des yeux brillants ce point lumineux si propre et si constant.

Les adultes lisent, s'instruisent et pensent à quelque occupation intérieure qui, pendant ces longues heures, pourrait être rendue lucrative.

Le père apprécie qu'il peut éventuellement terminer un travail commencé et gagner le prix de la lampe, si bien utilisée déjà.

Les mères vaquent avec plus de facilité à leurs soins du ménage et, débarrassées des inconvénients et de la mauvaise odeur du pétrole, s'élèvent dans des idées de propreté, qui sont le desideratum de leurs aspirations intérieures.

La cuisine est plus soignée, son odeur meilleure.

Le petit globe brillant projette comme un rayon de joie qui se répercute et s'enfle en étant partagé par les êtres aimés.

Il n'est pas jusqu'au vieillard qui philosophe sur les progrès auxquels il ne croyait qu'avec hésitation, et qui se dit que si la nuit il a des insomnies, il peut éclairer sa lampe et refouler les noires idées.

Enfin, la liberté individuelle s'insinue à cette occasion et si le chef de famille fatigué veut se reposer, il n'a pas à dire à tout le monde : Allons tous nous coucher, il faut, *pour économiser*, éteindre la lampe.

Nous sommes heureux, à plus de 6 ans de date du moment où étaient écrites ces lignes, de pouvoir en consacrer matériellement l'esprit libéral et généreux.

A cette occasion, nous remercions la Municipalité de la Tronche d'avoir favorisé au début l'essor de l'éclairage électrique et de permettre aujourd'hui, par le bienveillant concours qu'elle nous a apporté, d'en abaisser le coût.

L'étable mieux éclairée sera aussi mieux tenue et le bétail se trouvera mieux soigné et plus observé.

Au point de vue hygiénique, l'avantage est inappréciable ; plus d'atmosphère viciée, la lampe électrique n'empruntant rien et ne donnant rien au milieu ambiant.

Si des considérations individuelles et de famille, nous passons aux avantages communaux, ces derniers se poursuivent.

Les rues éclairées comme dans des villes, changeront le soir et la nuit, l'aspect des villages, et la vie de relations y prendra une plus grande importance.

Il suffira de mettre une lampe dans un quartier malsain pour que correction s'en suive.

J'ai toujours été surpris de voir les quartiers indécis de moralité ne pas réclamer des lampes. Or, rien n'est plus facile que de les imposer.

On aura moins d'envie d'aller à la ville, qu'on retrouve chez soi, dans son village, et ce sera tout bénéfique pour la santé et la bourse.

Et quisait si le cruel problème de la dépopulation des campagnes ne sera pas influencé.

Car il faut entrevoir que les petites forces motrices permettant les petites ateliers à domicile arriveront à leur tour et feront leur œuvre de civilisation et de bien-être. L'atelier dans le village et même dans la famille étant préférable à tout autre.

Je ne dis rien de la diminution relative des chances d'accidents et d'incendie. L'agriculteur est trop bon juge de ses intérêts et de l'économie finale de toutes choses pour ne pas arriver à se rendre compte en résumé que la lampe électrique, est non seulement le plus économique moyen d'éclairage ; mais que, réunissant ses autres avantages multiples, elle arrive à valoir ce qu'elle coûte et que, par suite, elle est comme gratuite.

L'éclairage électrique, dans le groupement des villages et des usines génératrices, constitue enfin une solidarité en quelque sorte vivante, que des téléphones rendent instantanée, et qui établit un nouveau lien de services réciproques.

L'usine, on peut le croire, est encore plus impressionnée, dans les cas de force majeure, où quelques accidents très rares provoquent une interruption de lumière par le ricochet du désagrément imposé aux abonnés, que par toutes autres pénalités commerciales.

C'est pourquoi on peut compter sur toute la sollicitude possible pour assurer la continuité du service, qui sera de plus en plus acquise au fur et à mesure du fonctionnement.

Du haut de mon plateau de Lancy, d'où j'aperçois la vallée lumineuse, j'envoie un salut fraternel et amical à tous les abonnés présents et futurs de la Société d'Eclairage Electrique de la Vallée du Grésivaudan.

Lancy, le 20 Mars 1898.

10020
Aristide BERGÈS.
Président du Conseil d'Administration.

L'Administrateur délégué,